

## Editorial

Chers concitoyens de Saint Dizier Leyrenne

C'est avec une certaine émotion que je rédige aujourd'hui cet éditorial, le dernier des deux mandats de maire que vous m'avez fait l'honneur de me confier. Au cours de ces treize années, chargé de gérer le quotidien de la commune, mais aussi d'imaginer et de projeter son avenir, j'ai pu compter sur des équipes municipales efficaces qui ont su, en pleine confiance, me soutenir, me seconder, combler mes manques de temps et ont ainsi permis à St Dizier de maintenir une administration efficace. Mais j'ai pu aussi ressentir cette immense fierté qu'il y a à se sentir le représentant de tous les habitants d'une commune, l'honneur d'être habilité à parler en leur nom, le sentiment d'identification à la commune que l'on devine chez l'interlocuteur. Cet aspect de la fonction de maire se vit, mais ne se délègue pas comme une signature. C'est ce côté émotionnel que j'avais évoqué dans mon premier discours de maire, où, élu depuis quelques minutes, j'avais parlé d'une certaine connivence me liant à mon prédécesseur, M. Thévenot. En me présentant treize ans plus tard sur une liste sans la conduire, j'espère pouvoir partager de manière active cette connivence au sein de notre municipalité, et en faire un atout pour son avenir.

Mais je ne saurais clore ce dernier billet sans une pensée pour la mémoire de Jacques Pelège. Elu au conseil municipal avec la nouvelle équipe de 2001, il n'avait cessé de défendre et de rappeler les projets d'embellissement de la place et du patrimoine que constitue notre église. Des travaux imposés par la mise en sécurité de la toiture à l'inauguration du square Marius Giraud, il en a suivi tous les dossiers. Toujours à l'écoute des riverains, il s'en faisait le relais lors des conseils municipaux, quand sa santé ne l'en tenait pas écarté. C'était la mission dont il s'était investi, et qu'il aura menée jusqu'au bout puisqu'il était présent parmi nous lors du conseil d'octobre, quelques jours avant la crise qui devait l'emporter. C'est le souvenir d'un amoureux de sa commune qu'il laisse à tous ses compagnons du conseil.

*Le Maire, Hervé GUILLAUMOT.*

### Dans ce numéro :

Elections municipales 2014	2 - 3
Travaux terminés	3
Rythmes scolaires	4
Fleurissement de la commune	4 - 5
Vie Associative	5 - 6
Calendrier des Animations	7
Animation Harmonia voce	8
Etat Civil	8

### à retenir

- Elections municipales
- Rythmes scolaires
- Résultats du concours des maisons fleuries

# ELECTIONS MUNICIPALES 2014

## Quelques précisions

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Pour la commune de Saint Dizier Leyrenne (moins de 1 000 habitants)

Dans notre commune vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans.

Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Le mode de scrutin ne change pas : les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire.

Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste.

Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage).

Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.



Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote.

Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas directement de conseillers communautaires.

Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Le nombre de conseillers communautaires étant fixé à 5 pour la commune de Saint Dizier Leyrenne, il s'agira obligatoirement du maire et de l'ensemble des adjoints.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter obligatoirement une pièce d'identité pour pouvoir voter,

quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

### Nouveau - A retenir

- Présentation obligatoire d'une pièce d'identité pour voter
- Déclaration de candidature obligatoire
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate

## ELECTIONS MUNICIPALES 2014 (suite)

Les pièces d'identité valables pour voter aux élections municipales

- Carte nationale d'identité
  - Passeport
  - Permis de conduire
  - Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
  - Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet
  - Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
  - Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
  - Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
  - Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
  - Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de 3 mois, comportant une photo d'identité et authentifiée par un cachet de la commune
- Attention :** à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.



A noter qu'après les élections municipales 2014, les bulletins blancs seront comptabilisés comme suffrages exprimés.

## TRAVAUX TERMINES

Quelques photos des travaux routiers de la traversée du Bourg. (Conseil Général)



# INFORMATIONS

## ECOLE REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



**D**ans le cadre de la loi sur la refondation de l'école, la réforme des rythmes scolaires entrera en application à l'école de Saint Dizier Leyrenne à la rentrée de septembre 2014.

**C**ela va entraîner un certain nombre de changements dans l'organisation de la semaine scolaire :

- Les enfants iront à l'école 4 jours et demi par semaine dont le mercredi matin de 9 heures à 12 heures.
- Les mardis et les vendredis de 15 heures à 16 heures 30, des activités périscolaires seront organisées à destination des enfants de la Maternelle au Cours moyen 2ème année.

**C**es activités seront placées sous la responsabilité de la Commune et conformément aux textes, elles seront facultatives et gratuites.

**O**rganisées en collaboration avec l'équipe enseignante, les parents, les associations, et les personnes volontaires, elles proposeront des ateliers ayant trait à la culture, le sport, l'art, la nature, l'environnement...

**L'**application de cette réforme visera essentiellement à favoriser l'épanouissement, la socialisation des enfants et devra contribuer à l'égalité des chances.

## FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Comme chaque année, la Municipalité a mis en place, le fleurissement de la commune avec l'aide de la population. Vous trouverez ci-dessous les résultats des lauréats de l'année 2013.

### CONCOURS COMMUNAL MAISONS ET VILLAGES FLEURIES - ANNEE 2013

CATEGORIE 1 Maison avec jardin très visible de la rue	CATEGORIE 2 Balcons et terrasses
M & Mme CERBELLAUD Liliane	M et Mme PARINET Evelyne
M. et Mme FACHE Anne Marie	M & Mme PATEYRON Evelyne
M. et Mme POMMIER Jean Pierre	M & Mme GOUDARD Josiane
CATEGORIE 3 Fenêtres ou murs	CATEGORIE 4 Décor floral installé sur la voie publique
Mme PREVOT Lucienne	Mme BERGER Jeanne
M & Mme MOREAU Pierre	Mme GROS Bernadette
M et Mme PEROT Rosette	Mme DESMOULIN Suzanne

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants ainsi que les fournisseurs choisis :

- La société « Bourgaflours » (Serres de Bourganeuf)
- « Les Jardins en Marche » situé au 5 le Montabartot à St Dizier Leyrenne

Sur la commune nous avons la chance de compter parmi nous des passionnés de jardin voici ce que l'on peut lire d'eux dans la presse spécialisée:

*« Jardins en Marche, terme plein de significations pour cette pépinière située au cœur de la France. «En Marche», car inscrite dans cet ancien comté de la Marche, en Creuse ; «en marche», encore, parce qu'un jardin n'est jamais figé, mais toujours en devenir. «En marche», enfin, car Pascal Lecerf entendait bien, en l'inaugurant en 2002, donner un élan à la création de jardins d'ornement dans une région agricole où ils avaient peu de place.*

(Suite page 5)

«Nos pépiniéristes cherchent en effet à conquérir de nouveaux territoires éloignés des pratiques jardinières classiques. Leurs arbres sont peu courants, voire rarissimes mais s'adaptent aux écarts de températures et aux terres pauvres en déployant leurs charmes en toutes saisons. Comme la collection de Euonymus ou fusains, longtemps négligés, qui s'embrasent en automne de façon spectaculaire. Ou encore les Clethra aux floraisons délicatement parfumées. Sans oublier les Crataegus ou aubépines, aux baies savoureuses que l'on peut déguster en infusions ou en gelées. »

Lors de leur exposition au Domaine De Courson dans l'Essonne, Pascal Lecerf et Jean Paul Agier ont reçu le 1<sup>er</sup> Prix Roger Vilmorin Printemps 2013.

Ce prix récompense deux fois par an la qualité Botanique de l'ensemble du stand, aussi bien dans le choix des végétaux que dans l'exactitude de l'étiquetage. Le jury est composé de personnes désignées par l'Association des Parcs Botaniques de France.

Félicitations bien méritées.

## VIE ASSOCIATIVE

### LES AMIS DE L'ECOLE LAÏQUE

L'association les Amis de l'Ecole Laïque s'est constitué une nouvelle équipe dirigeante depuis novembre dernier.

Nous comptons continuer, avec les bénévoles qui nous entourent (enseignants ; parents d'élèves et tous les autres), le travail débuté par nos prédécesseurs.

Nous avons également plusieurs projets pour animer notre commune et mettre du lien entre les différentes générations qui se côtoient. La plupart de ceux qui ont intégré l'AEL découvrant le monde associatif, nous allons donc prendre notre temps pour vous dévoiler ces projets. Nous voulons être sûrs de pouvoir les réaliser.

Mais dans l'immédiat nous pouvons vous annoncer un rendez-vous historique et incontournable sur notre commune (mais qui a bien failli disparaître avec l'association),

C'est la foire aux boudins, ou le marché leyrennois c'est comme on veut ! Nous vous attendons nombreux pour venir découvrir les stands et expositions. Ce moment à part dans le calendrier de la commune est une des occasions que nous avons pour nous rencontrer, passer un bon moment, tout en faisant quelques achats de produits locaux.

Cette foire c'est l'alliance de la gourmandise avec la convivialité !

Une tombola aura lieu le matin, il y en aura pour tous les âges, des animations et expositions seront aussi de la partie, alors nous comptons sur votre passage en ce dimanche 16 mars 2014 à la salle des fêtes.

Cette manifestation comme toutes celles de l'A.E.L se fait au profit des enfants de l'école de St DIZIER.

Pour l'équipe dirigeante  
La présidente, Géraldine RIBOULET

**ST DIZIER LEYRENNE**  
**DIMANCHE 16 MARS**

A partir de 9h - salle des fêtes

Entrée  
gratuite



**FOIRE  
AUX BOUDINS**

TOMBOLA  
POUR TOUTES  
LES AGES



EXPOSITION  
DU  
PATRIMOINE

**Le marché Leyrennois vous propose :**

**Des produits locaux :**  
 CHARCUTERIE  
 PRIMEUR  
 FROMAGES  
 ESCARGOTS  
 BIERES ARTISANALES  
 CONSERVES LOCALES  
 PAIN

Maquillage  
gratuit pour  
les enfants !

**mais aussi :**  
 BIJOUX  
 VETEMENTS  
 PRODUITS DE BEAUTE  
 BRODERIES  
 FLEURS

BUVETTE  
SUR PLACE

Balades  
en âne

Organisé par les Amis de l'Ecole Laïque

## VIE ASSOCIATIVE (suite)

### TENNIS CLUB DE LA LEYRENNE

#### Programme saison 2014

Cours aux licenciés (es) du club :

*Adultes* : les lundis et vendredis de 9 h 30 à 11 h 30. En période hivernale les lundis de 18 h 00 à 20 h 00 au hall de l'agriculture de BOURGANEUF.

*Enfants/Ados* : les mercredis de 14 h 00 à 17 h 00 en deux modules. En période hivernale, les mercredis de 13 h 00 à 15 h 00 au hall de l'agriculture de BOURGANEUF.

Tennis à l'école : Ecoles de Saint-Dizier-Leyrenne : tous les mardis du 11 mars au 17 juin 2014 de 16 h 45 à 17 h 45.

Ecoles Masbaraud-Mérignat : tous les vendredis du 10 janvier au 4 juillet 2014 de 15 h 30 à 16 h 30.

Collège de Bénévent : tous les lundis du 30 septembre 2013 au 24 juin 2014 par groupes de 10, cycle de 16 semaines de 15 h 30 à 17 h 00 sur les infrastructures de BENEVENT.

Comme chaque année, stages CITV/CITA durant les vacances de printemps/été par groupes de 4/6 en fonction des demandes et niveaux.

Les thés dansants et réveillon 2014 : Dimanche 23 mars : Christophe DEMERSON, le 27 avril : La Bande à Fifi Bernard DELFIGEAS ; le 13 juillet : Jean Pierre ROY ; le 19 octobre : Dorothee LHOIR.

Réveillon de la Saint Sylvestre mercredi 31 décembre sur réservations à la salle sport et loisirs de la commune.

Tarifs licences : adultes : 40,00 euros ; 1er enfant : 22,00 euros ; 2ème enfant : 17,00 euros couple : 70,00 euros ; passeport famille : 85,00 euros.

Les licenciés(ées) ont accès au court tout au long de la saison.

Location aux non licenciés(ées) : forfait 10 h 00 : 25,00 euros ; par personne non licenciée 3,00 euros/heure ; en nocturne 1,00 euro le jeton/heure.



JUIN 1994 / JUILLET 2014

Le TENNIS CLUB LA LEYRENNE Fêtera ses 20 ans  
Avec sa 9<sup>ème</sup> Fête du Tennis les 11, 12 et 13 Juillet 2014

Contacts : e-mail : [tennis.laleyrenne@orange.fr](mailto:tennis.laleyrenne@orange.fr)

Téléphone fixe : 05.55.64.45.18 - Portable : 06.84.11.41.56

## Les Fils d'Argent

Le Conseil d'Administration a procédé à l'élection du bureau :

Présidente : Mme Louissette FAURY

Vice-président : M Claude PEYNE

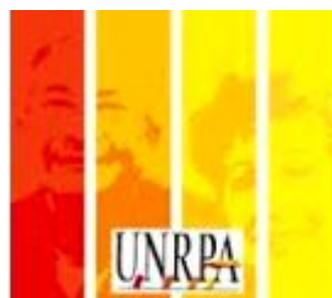
Secrétaire : M Jean-Louis THERY

Secrétaire adjoint : Mme Paulette NICOLAS

Trésorière : Mme Anne-Marie FACHE

Trésorier adjoint : M Jean-Claude FACHE

Responsable des sorties : Mme Ginette FAURE



Samedi 15 et dimanche 16 mars 2014	AEL : Foire aux boudins	Salle des Fêtes
Dimanche 23 mars 2014	Tennis Club de la Leyrenne : Thé dansant	Salle des Fêtes
Dimanche 30 mars 2014	Fils d'Argent : Thé dansant	Salle des Fêtes
Dimanche 13 avril 2014	Leyrenne Athlétic Club : La Leyrennoise	Sur la commune
Samedi 19 avril 2014	Comité des Fêtes : LOTO	Salle des Fêtes
Samedi 26 avril 2014	AEL : Bourse aux vêtements	Salle des Fêtes
Dimanche 27 avril 2014	Tennis Club de la Leyrenne : Thé dansant	Salle des Fêtes
Samedi 17 mai 2014	Ensemble musical Harmonia voce	Eglise
Dimanche 18 mai 2014	Leyrenne Patrimoine : Fête du pain	Village de Jalinoux
Samedi 17 et dimanche 18 mai 2014	CATAM : Repas des anciens combattants	Salle de Fêtes
Dimanche 25 mai 2014	Fils d'Argent : Thé dansant	Salle de Fêtes
Vendredi 30 mai 2014	Fils d'Argent : Repas	Salle de Fêtes
Dimanche 15 juin 2014	Country : Repas	Salle de Fêtes
Samedi 21 juin 2014	Comité des Fêtes : Fête de la St Jean	Salle de Fêtes
Dimanche 22 juin 2014	Leyrenne Athlétic Club : Repas	Salle de Fêtes
Vendredi 27 juin 2014	Ecole : Fête de l'Ecole	Salle de Fêtes
Dimanche 29 juin 2014	Fils d'Argent : Thé dansant	Salle de Fêtes
Vendredi 11 au dimanche 13 juillet 2014	Tennis Club de la Leyrenne : Fête du tennis	Terrains de tennis
Vendredi 1 au dimanche 3 août 2014	Comité des Fêtes : Fête annuelle	Sur la place
Dimanche 24 août 2014	Fils d'Argent : Thé dansant	Salle de Fêtes

Afin de faciliter la rédaction et la mise en page des articles de « St Dizier Infos », les représentants des diverses Associations sont invités à faire parvenir en Mairie, leurs affiches, articles et photos de leurs animations au fil de l'eau.

